



Mesures proposées pour le renforcement de la compréhension mutuelle entre nos deux peuples



Dans le cadre d'un rapprochement entre nos deux peuples respectifs, plusieurs actions peuvent être envisagées et le secteur de l'éducation constitue une réelle plateforme pour définir des actions communes.

Les actions à entreprendre entre nos deux pays seront largement favorisées par:

- Le contexte politique et social de la phase post-révolution et après la fin de la période de transition démocratique,
- L'intérêt accru que portent toutes les composantes de la société tunisienne au secteur de l'éducation,
- le processus de réforme de l'éducation déjà engagé,
- les possibilités offertes par les usages du numérique en éducation.



La délégation tunisienne propose dans ce cadre un ensemble d'actions destinées à atteindre cet objectif:

1- Au niveau des programmes et des manuels scolaires:

Envisager la possibilité d'introduire au niveau des matières d'Histoire et de Géographie des modules sur nos deux pays respectifs (civilisation, histoire, population, régions, ressources, richesses,...)

Parallèlement, les deux parties pourront collaborer sur la mise à jour des manuels scolaires.

2- Au niveau des activités culturelles et sportives:

Développer des programmes communs favorisant des échanges entre des établissements scolaires des deux pays.

Des jumelages électroniques peuvent être envisagés (à l'instar du programme e-twinning que le Ministère a conclu avec l'Union Européenne).



3- Au niveau des programmes d'Education Numérique:

Le volet Intégration des Nouvelles Technologies dans les apprentissages est un axe essentiel dans la réforme du secteur, nous sollicitons une collaboration étroite au niveau des points suivants:

- Echanges de contenus numériques à diffuser sur les plateformes existantes, pour faire connaître les deux pays à nos élèves, enseignants et cadres pédagogiques et visant notamment à promouvoir les volets culturels, touristique...

- Lancer un partenariat stratégique dans:

- * le développement des compétences en TIC pour les enseignants (formation à distance, conduite du changement...),

- * la gestion scolaire et pédagogique,

- * le développement d'une industrie de production de contenus numériques pédagogiques,

- * le domaine de la connectivité et des réseaux LAN dans les établissements scolaires,

- * le pilotage du système,

- * la gestion et la maintenance automatisée des équipements informatiques ainsi que dans les processus de fabrication de matériel destiné aux élèves et aux enseignants.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

